



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Pour une analyse critique du discours dans l'étude de la construction discursive de l'image nationale en français. Exemple d'application à des reportages français sur la Chine

**CHEN Guangfeng**

Université du Hunan, Chine

guangfengchen@hnu.edu.cn

<https://orcid.org/0000-0001-7854-0988>

**SHEN Huaming**

Université de l'économie et du commerce international, Chine

huaming1985@163.com

Reçu le 20-01-2022 / Évalué le 09-03-2022 / Accepté le 01-07-2022

### Résumé

Cet article présente une méthode d'analyse critique du discours pour l'étude de l'image nationale. Sur la base du cadre méthodologique de *représentation des acteurs sociaux* de Van Leeuwen, et en prenant en compte de la grammaire fonctionnelle systémique française, nous avons développé une méthode d'analyse de la construction discursive de l'image nationale en français, avec un corpus constitué de reportages du journal *Le Monde* sur la Chine dans le domaine de l'environnement. Nous présentons les outils linguistiques de base de ce cadre méthodologique, et montrons son application et son efficacité avec l'exemple d'analyse de la construction discursive de l'image nationale environnementale de la Chine par *Le Monde*. Cette méthode s'est avérée efficace d'après notre étude.

**Mots-clés** : analyse critique du discours, image nationale, reportages français, la Chine

### 法语文本中的国家形象批评话语分析 – 以法国媒体有关中国报道为例

### 摘要

本文介绍可用于研究国家形象的话语分析方法。本文以《世界报》有关中国环境领域的报道为语料，基于Van Leeuwen分析文本的“社会行为者呈现”方法和法语系统功能语法，提出了适用于分析法语文本中国家形象话语构建的方法，介绍了此方法的基本语言工具，并以《世界报》中国环境形象话语构建为例，展示了该方法的具体应用和有效性。

**关键词**：批评话语分析；国家形象；法语报道；中国

**For a critical discourse analysis in the study of the discursive construction of national image in French. Example of application to French news reports on China**

**Abstract**

This article presents a method of critical discourse analysis for the study of national image. Based on Van Leeuwen's framework of *representation of social actors* in English and French systemic functional grammar, we developed a method to analyze the discursive construction of national image in French, with a corpus consisted of reports from *Le Monde* on China in the domain of environment. We present the basic linguistic tools for this methodological framework, and consider show its application and effectiveness with example of analysis of the discursive construction of China's environmental image by *Le Monde*. This method is shown to be effective according to our study.

**Keywords:** critical discourse analysis, national image, French news reports, China

**Introduction<sup>1</sup>**

L'étude d'image nationale peut être envisagée sous différentes perspectives disciplinaires (politique, psychosociale, philosophique, communicative). Si ces disciplines suivent chacune leur propre tradition méthodologique, elles doivent toutes tenir en compte un élément de base, le discours, qu'il soit la langue orale ou écrite, ou une autre forme sémiotique. Dans cet article, nous présentons une méthode d'analyse, qui recourt à la théorie d'analyse critique du discours, pour l'étude de l'image nationale construite en langue française (surtout dans la presse écrite française). Cette méthode d'analyse est basée sur le cadre méthodologique de *représentation des acteurs sociaux* (Van Leeuwen, 1996), et la grammaire fonctionnelle systémique française. Nous avançons les grandes lignes ainsi que les outils linguistiques de base de ce cadre méthodologique, avec des exemples titrés d'un corpus constitué de reportages du journal *Le Monde* portant sur la Chine dans le domaine de l'environnement. Et nous montrons aussi comment l'appliquer à un corpus d'articles la construction discursive de l'image nationale environnementale de la Chine par *Le Monde*.

**1. Image nationale et représentation médiatique**

Une image nationale est conceptualisée comme un profil généralisé et abstrait d'une nation ou de son peuple (Frederick, 1993). Elle constitue un élément important du *soft power* (puissance douce) ; une image désirée peut souvent être

« d'une plus grande utilité qu'un accroissement significatif de puissance militaire ou économique<sup>2</sup>» (Jervis, 1970 : 6). Le rôle d'une image nationale dans les relations internationales peut être mieux envisagé selon l'approche constructive de la politique internationale, dont l'identité d'état est considérée comme au cœur de relations internationales. Cette approche met l'accent sur le fait que les idées et les normes partagées jouent un rôle déterminant dans la formation du comportement de l'État. Wendt, l'un de ses principaux théoriciens, soutient que la politique internationale est déterminée par les croyances que les États ont les uns sur les autres (Wendt, 1999 : 20). Ces croyances sont construites en grande partie via des relations sociales plutôt que des réalités matérielles. L'identité, un concept crucial dans cette approche, est censée façonner les intérêts de l'État, qui à son tour guide le comportement de l'État. Ainsi, la construction de l'image d'un État peut être perçue comme étant fondamentalement basée sur sa propre identité. Sa projection d'image nationale dans le monde peut être considérée comme l'expression ou la négociation par cet État de son identité au sein de la communauté internationale dans un processus visant à influencer les croyances que d'autres ont à propos de lui, et ainsi influencer les comportements des autres à son égard. La manière dont un État construit l'image nationale d'un État étranger implique sa compréhension de sa propre identité et de l'identité de cet État étranger, ainsi que de sa position vis-à-vis de cet État étranger.

De nombreux chercheurs considèrent les médias comme un moyen essentiel sinon le plus puissant pour former et diffuser une image internationale (Galtung, Ruge, 1965 : 64 ; Kunczik, 1997 : 20). Comme l'expliquent Galtung et Ruge (1965 : 64), les médias d'information sont un projecteur majeur d'image des autres nations grâce à sa régularité, son ubiquité et sa persévérance des médias. En effet, ils sont puissants pour façonner les opinions des gens sur des acteurs sociaux, des événements ou des problèmes particuliers, dans la mesure où ils « ne se contentent pas de refléter ou de représenter des entités et des relations sociales, ils les construisent et les constituent<sup>3</sup> » (Fairclough, 1993 : 3).

## 2. Cadre méthodologique

Si les théories de communication qu'on applique pour étudier l'image nationale construite par les médias telles que la théorie de l'établissement d'ordre du jour (agenda-setting), la théorie du cadrage (framing theory) et la théorie de l'amorçage (priming theory) conceptualisent le pouvoir des médias du point de vue des effets directs du contenu sur son public, la théorie de l'analyse critique du discours (CDA) prête attention aux influences plus secrètes, globales et idéologiques des médias (van Dijk, 1996).

Suivant la conception théorique de l'analyse critique du discours, qui se situe parmi les sciences sociales critiques, le discours fait partie intégrante du social, et en tant que tel, tout à la fois forme et est formé par celui-ci. Plus qu'une simple linguistique, l'analyse critique du discours est une approche interdisciplinaire avec une base linguistique aux problèmes sociaux. Il vise à enquêter sur les inégalités sociales telles qu'elles sont constituées, exprimées et transmises par le langage. Le CDA ne prescrit pas de méthodologie spécifique de recherche, mais regroupe plutôt de diverses approches. C'est « tout au plus une perspective partagée sur l'analyse linguistique, sémiotique ou du discours<sup>4</sup> » (van Dijk, 1993 : 131). Parmi les approches existantes, le cadre de van Leeuwen est particulièrement consacré à proposer divers outils d'analyse pour explorer la représentation des acteurs sociaux dans les discours, ce qui semble pertinent pour l'étude sur la représentation des États ou la construction discursive de l'image nationale. Basé sur le cadre analytique par van Leeuwen (1996), et tout en prenant en compte de la grammaire fonctionnelle systémique du français (Martinet, 1998 ; Caffarel, 2006), nous présentons dans cet article un cadre d'analyse de la construction discursive de l'image nationale dans la presse écrite quotidienne française. Dans cette section, avec un corpus des articles d'actualité portant sur la Chine et le changement climatique provenant de *Le Monde*, nous présentons les outils linguistiques de base de ce cadre méthodologique, avec des exemples d'application.

Ce cadre traite principalement trois questions : 1. Qui est présent ou absent dans le texte ? (Procès d'inclusion et d'exclusion) 2. Les acteurs sociaux mis en avant dans le texte, qui sont-ils ? (Procès de nomination et de catégorisation, procès d'association et de dissociation) 3. Que font-ils ? (Procès d'affectation des rôles)

### 2.1. Procès d'inclusion et d'exclusion

Bien que toute pratique sociale implique un ensemble d'acteurs sociaux spécifiques, tous ne sont pas inclus dans la même mesure dans une représentation donnée. « Les représentations incluent ou excluent les acteurs sociaux en fonction de leurs intérêts et de leurs buts par rapport aux lecteurs auxquelles elles sont destinées<sup>5</sup> » (van Leeuwen, 1996 : 38). Certaines exclusions sont des détails que les lecteurs sont supposés déjà connaître, ou qui ne sont pas considérés comme pertinents pour eux ; d'autres sont cependant faites en lien avec le but de persuasion ou la stratégie de propagande.

Selon van Leeuwen (1996 : 39), les représentations des acteurs sociaux peuvent varier selon un continuum, allant de *la mise en avant*, *la mise en arrière-plan*, en passant par *la suppression*, jusqu'à *l'exclusion radicale*. *La mise en avant*

signifie que les acteurs sociaux sont explicitement mentionnés par rapport à une action donnée ; en d'autres termes, l'acteur social et l'action pertinente sont dans la même clause. *La mise en arrière-plan* se produit lorsque les acteurs sociaux impliqués ne sont pas explicitement mentionnés par rapport à une action pertinente ; cependant, ils apparaissent ailleurs dans le cotexte, et les lecteurs peuvent en déduire qu'ils sont avec une certitude raisonnable. Les acteurs *mis en arrière-plan* sont sous-estimés plutôt que totalement exclus. Dans le cas de *la suppression*, l'action est incluse, mais l'acteur social en question est totalement absent du texte. L'*exclusion radicale* signifie que les acteurs sociaux et leurs actions sont omis, de sorte qu'aucune trace ne peut être trouvée dans le texte. Ce type d'exclusion ne peut être révélé que « dans une comparaison critique de différentes représentations d'une même pratique sociale<sup>6</sup> » (van Leeuwen, 1996 : 39) ou lorsque suffisamment d'informations contextuelles sont prises en compte.

Sur la base de la catégorie de *mise en avant* de van Leeuwen, nous prenons également en considération la structure Thème-Rhème de la phrase, puisque la syntaxe a aussi un sens (Halliday, 1994), comme le montreront les exemples. Nous faisons une distinction entre *la mise en avant au thème*, dans laquelle l'acteur social apparaît dans le thème, et *la mise en avant au rhème*, dans laquelle l'acteur social apparaît dans le rhème. Une discussion plus détaillée de *la mise en avant au Thème-Rhème* suit à la fin de cette section. Chaque catégorie est expliquée, avec des exemples, dans les sous-sections suivantes.

### 2.1.1. Suppression

La suppression peut être réalisée de différentes manières. Une forme courante est l'effacement de l'agent au passif. L'exemple (1) note qu'un « brouillon » a été distribué aux délégués, mais l'acteur social qui l'a distribué n'est pas mentionné :

(1) *Le matin, avait été distribué aux délégués des 191 parties à la Convention un « brouillon ».* (LM| 2009.12.13)

Les propositions infinitives qui fonctionnent comme un participant grammatical peut également réaliser une suppression. Dans l'exemple (2), la proposition infinitive « placer les crédits » fonctionne comme le porteur de la proposition nominative, et permet d'exclure les acteurs sociaux impliqués dans le « placement » des crédits, alors qu'ils *auraient pu* être inclus en ajoutant, par exemple, « pour les sociétés chinoises » :

(2) *Placer les crédits n'est pas un problème.* (LM|2009.12.11)

Une troisième méthode de suppression des acteurs sociaux consiste à supprimer les bénéficiaires, les acteurs sociaux qui bénéficient positivement ou négativement d'une activité. L'exemple (3) n'inclut pas ceux à qui « nous ne pouvons pas promettre » :

(3) *Nous ne pouvons pas promettre quelque chose que nous n'avons pas encore.* (LM.fr|2009.12.15)

Quatrièmement, les nominalisations et les noms de processus rendent également possible la suppression des acteurs sociaux. « La marginalisation » dans l'exemple (4) et « la course » dans l'exemple (5) fonctionnent comme des noms bien qu'ils se réfèrent à des actions, mais les acteurs sociaux en question sont exclus. Les acteurs supprimés *auraient pu* être inclus, par exemple, en utilisant des phrases prépositionnelles avec « par » ou « de » :

(4) *L'accord consacre la marginalisation de l'Union Européenne.* (LM. fr|2009.12.19)

(5) *La course aux petits prix tue la planète.* (LM|2009.12.19)

Cinquièmement, les adjectifs peuvent réaliser la suppression. Par exemple, « légitime » dans l'exemple (6) permet de supprimer les acteurs qui légitiment la position de la Chine.

(6) *La position chinoise est donc devenue moins légitime.* (LM.fr| 2009.12.07)

Enfin, la suppression peut également être réalisée par la voix moyenne (Halliday, 1985 : 150-51) qui représente un processus auto-causé. Dans la voix moyenne, les verbes ergatifs sont utilisés de manière intransitive ; comme dans l'exemple (7), le processus dans « la discussion...a commencé » est représenté comme auto-engendré, au lieu d'être représenté comme, par exemple, « les délégués ont commencé la discussion ». Dans une autre forme de la voix moyenne, le verbe est utilisé sous la forme du verbe pronominal afin d'exprimer un sens anti-causatif. L'exemple (8) utilise le verbe « se répartir ». La nature auto-causante du processus est explicitement marquée par « se », comme si la distribution de « les efforts » était actualisée à travers « les efforts » eux-mêmes :

(7) *La discussion sérieuse sur les finances et sur les objectifs d'émission a commencé.* (LM| 2009.12.13)

(8) *Comment se répartir les efforts?* (LM.fr| 2009.12.14)

### 2.1.2. Mise à l'arrière-plan

Il existe diverses formes qui permettent *la mise en arrière-plan* des acteurs sociaux, dans lesquelles l'acteur social exclu apparaît ailleurs dans le cotexte. En français, une proposition doit contenir un sujet et un verbe. Ainsi, les formes infinitives des verbes, comme les infinitifs, les participes présents (-ant) ou passés (-é, -i, -u), peuvent réaliser *la mise en arrière-plan*. Dans l'exemple (9a), l'acteur « la Chine » n'apparaît pas dans les actions « lutter », « participer », « promouvoir », de sorte que l'agentivité ou la responsabilité de la Chine est mise en arrière-plan dans ces actions. Cela contraste avec l'exemple (9b), dans lequel la Chine est clairement *mise au premier plan* dans les actions. De même, dans l'exemple (10), bien que « le camp européen » soit explicitement *mis en avant* par rapport à l'action « venir » dans la proposition principale, il n'est pas explicitement mentionné par rapport à l'action « effacer » dans « singulièrement effacé dans cette conférence ». Si « le camp européen » apparaît juste avant « effacé », et que le lecteur puisse en déduire avec certitude ce qui est effacé, « le camp européen » est à l'arrière-plan dans l'action « effacé » puisqu'il n'est pas explicitement mentionné en relation avec le verbe :

(9a) «*La Chine déploie le maximum d'efforts pour lutter contre les changements climatiques » et «assume sa responsabilité pour participer en profondeur à la gouvernance mondiale et promouvoir le développement partagé de l'humanité »*, soutient Li Keqiang, cité dans le communiqué. (LM| 2015.06.30)

(9b) *La Chine lutte contre les changements climatiques avec le maximum d'efforts et elle assume sa responsabilité; elle participe en profondeur à la gouvernance mondiale et elle promeut le développement partagé de l'humanité.* (sentence constructed by the author for the purpose of illustration)

(10) *Aucune réponse n'est venue du camp européen, singulièrement effacé dans cette conférence.* (LM| 2009.12.13)

L'adjonction circonstancielle est une autre méthode de *mettre à l'arrière-plan* des acteurs sociaux. Par exemple, « le représentant chinois » est *mis à l'arrière-plan* dans l'adjonction « sans répondre directement » :

(11) *Sans répondre directement, le représentant chinois s'est montré acerbe à l'égard des Etats-Unis.* (LM| 2009.12.13)

*La mise à l'arrière-plan* se fait aussi via des propositions paratactiques, comme dans l'exemple (12) avec la proposition paratactique « fournisse des moyens financier », qui met à l'arrière-plan « le monde industrialisé » :

(12) *La justice sociale exige que le monde industrialisé mette généreusement la main à la poche et fournisse des moyens financiers [...].* (LM.fr | 2009.12.07)

*La mise à l'arrière-plan* peut se réaliser de la même manière qu'une suppression, bien que les acteurs sociaux en question apparaissent dans le cotexte. Comme dans l'exemple (13), les acteurs sociaux impliqués dans « la discussion » ne sont pas mentionnés dans la proposition « le choix est laissé à la discussion », cependant, les lecteurs peuvent déduire avec certitude qu'ils sont « les délégués des 191 partis » qui sont apparus plus tôt dans le texte :

(13) *Le matin, avait été distribué aux délégués des 191 parties à la Convention un « brouillon ». [...] le choix est laissé à la discussion.* (LM | 2009.12.13)

### 2.1.3. Mise en premier-plan au thème ou au rhème

Comme mentionné précédemment, nous distinguons deux façons de *mise en premier-plan* des acteurs sociaux: la mise en premier-plan au thème et celle au rhème. Cette distinction est significative, car « dans la structure Thème-Rhème, c'est le Thème qui est l'élément prédominant » (Halliday, 2004 : 105). Selon Halliday, « le thème d'une proposition se termine par le premier constituant qui est soit participant, circonstance ou processus<sup>7</sup> » (1994 : 52). Il « sert de point de départ du message [et] localise et oriente la proposition dans son contexte<sup>8</sup> » (Halliday, Matthiessen, 2004 : 65), tandis que le Rhème est le reste du message, qui développe le Thème. Ainsi, les acteurs sociaux mis en avant dans le Thème gagnent en importance que ceux du Rhème. Les acteurs sociaux mis en avant au thème sont le sujet du texte. Ceci peut être illustré par la comparaison des exemples (14) et (15). Dans l'exemple (14), « Washington » et « les grands émergents » sont tous les deux des acteurs sociaux mis en premier plan ; cependant, Washington apparaît dans le Thème, tandis que « les grands émergents » apparaissent dans le Rhème. La phrase informe aux lecteurs ce que fait Washington, plutôt que ce que font « les grands émergents ». Washington a une plus grande importance que les « grands émergents », bien que les deux soient des acteurs sociaux mis en premier plan :

(14)

Thème	Rhème
Washington	attend un engagement plus net de la part des grands émergents.

(LM | 2009.12.13)

En revanche, bien que le sens sémantique de l'exemple (15), phrase construite par l'auteur à des fins d'illustration, soit le même que celui de l'exemple (14), « un engagement » apparaît dans le Thème tandis que Washington est dans le Rhème.

Ainsi, la phrase porte sur « un engagement » plutôt que sur Washington. Dans ce cas, « un engagement » est au centre :

(15)

Thème	Rhème
Un engagement plus net de la part des grands émergents	est attendu par Washington.

Alors, comment délimiter la structure Thème-Rhème d'une phrase en français ? Le thème en français est indiqué par position, comme en anglais (Halliday, 2004 : 64 ; Caffarel, 2006 : 168 ; Porhriel, 2005 : 60). Dans l'interprétation du Thème français, nous suivrons la grammaire fonctionnelle systémique du français de Caffarel (2006). Caffarel suggère que l'organisation thématique d'une proposition en français implique « la sélection d'une organisation marquée et non marquée (topique) » (2006 : 168). Dans la proposition déclarative française, le Sujet est plus susceptible d'avoir un statut thématique que le Complément ou l'Adjoint. Par conséquent, si le Sujet a un statut thématique, il est interprété comme un thème non marqué ; si un Complément ou un Supplément circonstanciel a un statut thématique, alors il est interprété comme un thème marqué, comme le montre l'exemple (21). De plus, Caffarel soutient qu'en français, lorsqu'un thème marqué est sélectionné, le participant fonctionnant comme sujet a toujours une importance thématique, bien qu'à un degré moindre que le thème marqué (2006 : 180). Par exemple, dans l'exemple (16), le thème non marqué « le représentant chinois » a toujours un statut thématique, bien qu'il soit moins important thématiquement que le thème marqué « sans répondre directement » :

(16)

Thème (marqué)	Thème (non-marqué)	Rhème
Sans répondre directement,	le représentant chinois	s'est cependant montré acerbe à l'égard des États-Unis.

(LM | 2009.12.13)

## 2.2. Procès de nomination et de catégorisation

Puisque « les personnages sans nom ne remplissent que des rôles fonctionnels passagers et ne deviennent pas des points de repère pour les lecteurs ou auditeurs<sup>9</sup> » (Van Leeuwen, 1996 : 53), il est toujours utile d'étudier quels acteurs sociaux sont représentés à partir de leur identité propre, en étant *nommés*, ou à partir de leur identité et des fonctions qu'ils partagent avec d'autres, -par *catégorisation* (par exemple, « les grands émergents »).

### 2.2.1. Nomination

Selon van Leeuwen, la *nomination* est généralement réalisée avec des noms propres, soit de manière formelle (nom de famille uniquement avec ou sans titres honorifiques, ou nom complet avec titres honorifiques, par exemple « M. Cutajar » ou « le diplomate maltais Michael Zammit Cutajar »), semi-formel (le prénom et le nom de famille, ex. Nicolas Sarkozy), ou informel (prénom uniquement, ex. Nicolas).

Dans le reportage de l'actualité internationale, le nom d'un pays ou d'un lieu est souvent utilisé pour désigner une catégorie d'acteurs. Ainsi, cet article distingue deux fonctions du nom d'un pays, soit une référence à un lieu géographique, ou une référence à un groupe d'acteurs sociaux, basée sur la sémantique. Par exemple, dans l'exemple (17), « Pékin » est une référence catégorisée aux acteurs du gouvernement chinois, tandis que dans l'exemple (18), « Pékin » fait référence à la ville elle-même :

(17) *Dans une déclaration commune, Pékin s'est engagé auprès de la France sur le principe d'«un accord juridiquement contraignant » à la conférence de Paris, accompagné de mécanismes de suivi des engagements attendus. (LM.fr| 2015.11.02)*

(18) *En novembre 2014, à l'issue d'une visite de Barack Obama à Pékin, elle s'engageait à ce que ces émissions aient cessé d'augmenter en 2030 ou avant. (LM.fr| 2015.11.02)*

### 2.2.2. Catégorisation

Les acteurs sociaux peuvent être *catégorisés* selon leurs identités ou fonctions qu'ils partagent avec les autres. La catégorisation comporte deux sous-types : *la fonctionnalisation*, en termes de ce qu'ils font, par exemple, les conducteurs, et *l'identification*, en termes de qui ils sont. Les acteurs sociaux *identifiés* peuvent être soit classés en fonction de leur provenance ou de leur statut hiérarchique (par exemple « les citoyens chinois », soit être identifiés en termes de relations sociales telles que la parenté (par exemple « l'enfant ») ou relations personnelles (par exemple « ses amis »).

### 2.3. Procès d'association et de dissociation

Le terme *association* est utilisé de deux manières. Premièrement, comme van Leeuwen (1996) définit le terme, « l'association se réfère à des groupes formés par des acteurs sociaux et/ou des groupes d'acteurs sociaux qui ne sont jamais

étiquetés dans le texte (bien que les acteurs ou groupes qui composent l'association puissent bien sûr eux-mêmes être nommé et/ou catégorisé)<sup>10</sup> » (50). Nous appellerons ce type d'association *l'association d'acteurs*. Deuxièmement, il se réfère à l'affectation d'acteurs sociaux avec certaines qualités dans une représentation donnée. Nous appellerons l'association de ce genre *l'association de qualité*.

### 2.3.1. Association d'acteurs

*L'association d'acteurs* peut être réalisée par la parataxe, qui est la manière la plus commune de former un groupe, comme dans l'exemple (19), dans lequel « des États insulaires, des États les plus pauvres et des pays africains » sont constitués en un groupe bénéficiaire du « cadre institutionnel spécifique » :

(19) « Un cadre institutionnel spécifique » sera établi pour *l'adaptation, en particulier, des États insulaires, des États les plus pauvres et des pays africains*. (LM| 2009.12.11)

*L'association d'acteurs* peut aussi se réaliser par des circonstances d'accompagnement. Dans l'exemple suivant, « la Chine » est associée à « l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Soudan » à travers des circonstances d'accompagnement réalisées par « en accord avec » :

(20) Dans un *texte confidentiel élaboré par la Chine en accord avec l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Soudan [...] ils exposent l'accord de Copenhague qui répondrait à leurs desiderata*. (LM| 2009.12.11)

Une particularisation appositive, comme dans le cas des « grands émergents » et de la Chine dans l'exemple suivant, peut aussi réaliser une *association d'acteurs* :

(21) *Washington attend un engagement plus net de la part des grands émergents, la Chine en particulier*. (LM| 2009.12.13)

### 2.3.2. Association de qualité

Une proposition adjectivale sans verbe peut réaliser une *association de qualité*, comme dans le cas du « Soudan », qui est qualifié de « très hostile au Nord » dans l'exemple ci-dessous :

(22) *Le Soudan, très hostile au Nord, dirige cette année le G77 [...]*. (LM.fr| 2009.12.07)

Une autre manière est l'appositive d'attribution, comme dans l'exemple suivant, qui décrit « la Chine » et « les États-Unis » comme « les deux plus gros pollueurs mondiaux » :

(23) *Le fait que la Chine et les Etats-Unis, les deux plus gros pollueurs mondiaux, se soient fixé [...] constitue un pas important dans la bonne direction.* (LM. fr | 2009.12.07)

Troisièmement, l'*association de qualité* peut être réalisée avec des propositions relationnelles qui utilisent des verbes tels que « avoir » et « appartenir », « faire partie de », ou « être considéré comme » ; ou des verbes de liaison tels que « être », « paraître », ou « devenir ». Par exemple, dans l'exemple (24), « elle » se voit attribuer la qualité de « leaders mondiaux » :

(24) *Dans l'éolien ou le solaire, elle fait déjà partie des leaders mondiaux.* (LM | 2009.12.11)

Les propositions relationnelles non finies permettent une *association de qualité*. Dans l'exemple ci-dessous, la Chine est identifiée comme « le premier investisseur dans les énergies renouvelables » avec l'utilisation de la proposition infinitive « Devenu depuis 2013 le premier investisseur dans les énergies renouvelables » :

(25) *Devenu depuis 2013 le premier investisseur dans les énergies renouvelables, ce pays continent devra développer des politiques publiques incitative [...].* (LM | 2015.07.01)

La pré-modification ou la post-modification d'un attribut permet également une *association de qualité*. Par exemple, « sa prospérité » dans l'exemple (26) est une prémodification, et « la prospérité de la Chine » est une postmodification :

(26) *[...] Pékin ne devait pas s'attendre à une aide financière, en raison de sa prospérité [...].* (LM | 2009.12.13)

## 2.4. Procès d'affectation des rôles

Dans les représentations, les acteurs sociaux se voient attribuer grammaticalement un rôle actif ou un rôle passif dans une action particulière. L'affectation des rôles des acteurs sociaux dans les textes est importante, car les rôles affectés dans les textes ne sont pas nécessairement conformes aux rôles réels que ces acteurs sociaux jouent dans la pratique. Ainsi, il est intéressant d'étudier « quelles options sont choisies dans quels contextes institutionnels et sociaux, et pourquoi ces choix auraient dû être pris en compte, quels intérêts sont servis par eux et quels objectifs ont été atteints<sup>11</sup> » (Van Leeuwen, 1996 : 43).

### 2.4.1. Rôles actifs

Les acteurs actifs sont les participants qui réalisent une action. L'activation peut être réalisée par « participation » (rôles grammaticaux participants), comme le cas avec « les États-Unis » dans l'exemple suivant :

(27) *Les Etats-Unis ont réagi par la voix de Todd Stern [...].* (LM| 2009.12.13)

Des circonstances prépositionnelles réalisées avec des prépositions telles que *par*, *de* et *selon* peuvent également causer une activation. Quelques exemples incluent « l'annonce par l'Europe » dans l'exemple (28), « du camp européen » dans l'exemple (29), ou « selon l'entourage du président français » dans l'exemple (30) :

(28) *L'annonce par l'Europe d'une aide [...] n'a pas suscité un accueil très chaleureux.* (LM| 2009.12.13)

(29) *Aucune réponse n'est venue du camp européen.* (LM| 2009.12.13)

(30) *François Hollande a « salué » cette annonce, estimant qu'elle « confirmait l'engagement de la Chine à construire une “civilisation écologique” », selon l'entourage du président français.* (LM| 2015.06.30)

La prémodification ou la postmodification des nominalisations ou des noms de processus peuvent également activer des acteurs sociaux. Par exemple, « leurs » dans « leurs émissions » de l'exemple (31) est un cas de prémodification, tandis que « un projet danois » dans l'exemple (32) est un cas de postmodification :

(31) *Ils viseraient à atteindre une substantielle déviation de leurs émissions.* (LM| 2009.12.13)

(32) *Un projet danois réfléchit l'approche des pays du Nord et un projet des pays du Basic.* (LM| 2009.12.13)

### 2.4.2 Rôles passifs

Les acteurs passifs d'un processus assument un rôle *détrimentaire*, ou *bénéficiaire*. L'acteur *détrimentaire* est ce que nous appelons habituellement le « patient », le participant auquel une action est menée, traité comme des objets affectés. Le rôle *détrimentaire* peut se réaliser par « participation » lorsque l'acteur social passivé est le « but dans un processus matériel » (comme *prendre*, *faire*), « phénomène dans un processus mental » (comme *penser*, *adorer*), ou « attribut dans un processus attributif » (comme *avoir*) (van Leeuwen, 1994 : 45). « Les ministres » dans le cas suivant est un exemple d'acteur social *détrimentaire* comme but dans le processus matériel « réunir » :

(33) *La présidence danoise réunit les ministres à l'écart du Bella Center pour discuter du texte [...].* (LM| 2009.12.13)

Les circonstances prépositionnelles peuvent attribuer un rôle détrimentaire. Par exemple, l'utilisation de « contre » dans l'exemple suivant passive les « huit entreprises chinoises » :

(34) *[...] après l'annonce par Bruxelles de possibles amendes contre huit compagnies chinoises.* (LM.fr| 2013.5.18)

Une phrase prépositionnelle incluant « de » qui post-modifie une nominalisation ou des noms de processus peut également produire un rôle détrimentaire, comme avec « la marginalisation de l'Union Européenne » dans l'exemple (35) :

(35) *L'accord consacre la marginalisation de l'Union Européenne.* (LM.fr|2009.12.13)

Les acteurs sociaux qui assument un rôle de *bénéficiaire* constituent un tiers qui tire un bénéfice positif ou négatif d'une action. Dans un processus matériel, l'acteur social *bénéficiaire* est le Destinataire ou Client, comme « les délégués » dans l'exemple (36) ; dans un processus verbal, l'acteur social *bénéficiaire* est le Récepteur, comme « l'assemblée » par exemple (37) :

(36) *Le matin, avait été distribué aux délégués des 191 parties à la Convention un « brouillon ».* (LM |2009.12.13)

(37) *Le premier ministre danois [...] a communiqué le texte à l'assemblée.* (LM.fr| 2009.12.19)

Les différentes réalisations de l'attribution des rôles dans une représentation peuvent activer ou passiver les acteurs sociaux à des degrés divers. La réalisation par la participation peut le plus clairement mettre en avant le rôle actif ou passif de l'acteur en question, comparé aux réalisations par les circonstances ou la possession. Dans l'exemple (38), le rôle actif des « États-Unis » réalisé par la participation est le plus clairement mis en avant, tandis que dans l'exemple (39), le rôle actif du Danemark est très en arrière-plan, car il est réalisé via le postmodificateur « danois » :

(38) *Les États-Unis ont réagi par la voix de Todd Stern [...].* (LM|2009.12.13)

(39) *Un projet danois réfléchit l'approche des pays du Nord et un projet des pays du Basic.* (LM|2009.12.13)

### 3. Exemple d'application du modèle d'analyse discursive

Dans cette partie, nous appliquons le modèle d'analyse linguistique susmentionné pour l'étude de l'image nationale à partir de textes relevés du quotidien *Le Monde* qui portent sur la Chine au sujet du changement climatique. Afin d'illustrer le potentiel et l'efficacité du modèle, nous effectuons une comparaison entre l'image de la Chine construite dans *Le monde* en 2009 et celle en 2021. Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ces deux années sont que 2009 fut une année record en matière d'articles sur la Chine dans le domaine du changement climatique dans le journal *Le Monde*. L'année 2021 quant à elle représente l'année écoulée la plus récente. Enfin, un écart de plus d'une dizaine d'années entre nos deux corpus reste un choix judicieux, si l'on veut observer de possibles différences. Sur le site du *Monde*, nous avons repéré les textes les plus pertinents avant d'en récupérer huit pour l'année 2009 et trois pour l'année 2021.

Pour chacun des deux corpus, l'analyse suit la même procédure. D'abord, nous commençons par l'analyse des structures linguistiques qui réalisent *l'inclusion* et *l'exclusion* pour comprendre comment la Chine a été *incluse* ou *exclue*. Ensuite, dans le but de repérer quelle identité est attribuée à la Chine, d'une part, nous mettons l'accent sur les structures linguistiques qui réalisent *la nomination* et *la catégorisation* afin de déterminer si la représentation de la Chine était basée sur sa propre identité ou une identité partagée avec d'autres ; d'autre part, nous analysons les structures linguistiques qui permettent *l'association d'acteurs* et *de qualité*, de manière à voir à qui et à quelle qualité la Chine était associée. Enfin, nous étudions le rôle assigné à la Chine tout en examinant les structures linguistiques réalisant *l'affectation des rôles*.

#### 3.1. La représentation de la Chine en 2009 dans *Le Monde*

Le corpus de l'année 2009 *inclut* des acteurs sociaux divers, tels que les Américains, les Chinois et les Français ; cependant, les Chinois sont présents surtout dans le Rhème, ce qui est différent de la représentation des autres acteurs sociaux, la Chine gagne donc moins de prédominance dans les histoires. De plus, le même corpus *inclut* les voix des politiciens américains, français et d'autres pays qui expliquent leurs propres positions, tout en *excluant* celle de la Chine et naturellement les arguments de la position chinoise. Seuls les experts occidentaux sont cités dans les reportages pour donner leurs avis ou commentaires sur les histoires liées à la Chine, alors qu'aucun expert chinois n'y apparaît.

Les acteurs sociaux sont *nommés* d'une façon formelle, par exemple *le président américain Barack Obama et son homologue chinois Hu Jintao*, ce qui indique que le traitement du changement climatique constitue une question au niveau de l'État. D'autre part, il est à constater que les États ne sont nulle part *catégorisés* comme les pays développés ou en développement, en revanche, ils sont catégorisés parfois en termes de puissance économique comme « la première économie du monde », pour souligner leur responsabilité correspondante (exemple 40). De même, *Le Monde* ne fait aucune référence au statut de pays en développement de la Chine dans le corpus de 2009. Dans l'exemple (41), la Chine est *catégorisée* comme « le pays asiatique », en termes de géographie, au lieu du « plus grand pays en développement » qui semble beaucoup plus logique comme contrepartie du terme « les pays industrialisés ».

(40) « *La première économie du monde doit être à la hauteur de ses responsabilités* », a surenchéri M. Sarkozy. (LM|16.11.2009)

(41) *Systématiquement, le pays asiatique (Chine) renvoie les pays industrialisés à leurs "responsabilités historiques" [...] (LM|26.11.2009)*

Dans le corpus, la Chine et les États-Unis, ce « G2 », sont étroitement *associés* l'un à l'autre, par parataxe ou par circonstance d'accompagnement, en raison de leur statut d'être : les plus grands émetteurs de CO<sub>2</sub> au monde (exemple 42), de leur poids dans les négociations sur le changement climatique (exemple 43) et de leur statut en tant qu'opposants à l'UE concernant les émissions de CO<sub>2</sub> (exemple 44). Cependant, l'association linguistique entre les deux pays masque leurs statuts et leurs positions totalement différents, surtout lors de la présentation des positions des deux pays : les États-Unis et la Chine sont *dissociés*, seule la position américaine est évoquée tandis que la voix chinoise est exclue. Le « G2 » est associé à une qualité négative d'être « les deux plus gros pollueurs de la planète » (exemple 42), un terme qui attribue aux États-Unis et à la Chine l'illégitimité sur la problématique du changement climatique, puisque 90 % des Français estiment que les plus gros pollueurs devraient payer pour la protection de l'environnement (Eurobaromètre spécial 295, 2008).

(42) *Leur adversaire désigné ? Le "G2", constitué du président américain Barack Obama et de son homologue chinois Hu Jintao, soit les deux plus gros pollueurs de la planète.* (LM| 16.11.2009)

(43) *On a vraiment besoin de l'impulsion que pourraient donner ces deux pays.* (LM.fr| 16.11. 2009)

(44) *La présidence suédoise de l'UE a appelé la Chine et les États-Unis, "qui représentent la moitié des émissions mondiales", à relever leurs objectifs de réduction.* (LM|15.12.2009)

La Chine se voit attribuer des rôles actifs dans des actions positives en matière de traitement du changement climatique, mais cette attribution du rôle possède trois caractéristiques principales. Premièrement, les actions chinoises d'engagement sur le changement climatique sont considérées comme « emboîtant le pas aux Américains » (exemple 45), tout en voulant s'appuyer sur les pays industrialisés (exemple 46) au lieu de faire ses propres efforts. Cette représentation est contraire au cadrage chinois de l'action volontariste prônée par le gouvernement chinois. Deuxièmement, ces actions sont souvent associées aux « pollueurs » (exemple 47), de sorte que les efforts de la Chine ne sont pas appréciés, mais sont représentés comme les devoirs et les responsabilités qu'elle devrait assumer. Troisièmement, la Chine se voit attribuer l'agentivité dans des actions égoïstes qui ne tiennent pas compte des intérêts des autres (exemple 48), ou dans des actions non coopératives qui entravent les négociations internationales sur le changement climatique (exemple 49).

(45) *Jeudi emboîtant le pas aux Américains, la Chine a, à son tour annoncé qu'elle était prête à réduire l'intensité en carbone de son activité économique [...] (LM | 26.11.2009)*

(46) *La Chine a récemment affiché pas mal d'objectifs, [...] mais elle veut pouvoir s'appuyer sur les finances des pays industrialisés pour répondre aux enjeux[...] (LM.fr | 16.11.2009)*

(47) *Les deux plus gros pays pollueurs de la planète arriveront donc à Copenhague avec des engagements concrets. (LM | 26.11.2009)*

(48) *“Nous n'avons pas le droit de permettre que le président Obama et le président Hu Jintao puissent célébrer un accord en prenant pour base les seules réalités de leurs pays”, a-t-il mis en garde... (LE MONDE | 16.11.2009)*

(49) *Copenhague : la Chine ne veut pas débattre de ses engagements sur le climat (Le Monde.fr avec AFP | 15.12.2009)*

De plus, nous constatons que par rapport aux pays industrialisés, le rôle de la Chine est souvent représenté comme négatif. La passivation de la Chine pourrait bien contribuer à la représentation de la passivité de la Chine face au changement climatique. Par exemple, la Chine est représentée comme le *destinataire* d'un appel de l'Europe, qui demande à la Chine (et aux États-Unis) de relever leurs objectifs de réduction d'émissions (exemple 50). La Chine se voit attribuer un rôle *détrimentaire* face aux présidents français et brésilien dans leurs actions de combat ou de compression (exemple 51), et est ainsi représentée comme un ennemi à combattre.

(50) *La présidence suédoise de l'UE a appelé la Chine et les États-Unis, [...] à relever leurs objectifs de réduction.* (LM.fr avec AFP | 15.12.2009)

(51) *Climat : MM. Sarkozy et Lula veulent contrer Pékin et Washington* (LM | 16.11.2009)

### 3.2. La représentation de la Chine en 2021 dans *Le Monde*

Le corpus de l'année 2021 inclut surtout des acteurs sociaux chinois, américains et européens. Les Chinois apparaissent dans le *Thème* comme dans le *Rhème*, et donc gagnent beaucoup plus de prédominance qu'en 2009. Ce corpus a *inclus* la voix chinoise qui explique la position chinoise, donc moins d'*exclusion* de la Chine que dans le corpus de l'année 2009.

Dans le corpus de l'année 2021, on constate presque la même stratégie de nomination et de catégorisation que dans l'année 2009 : nomination formelle des politiciens et des experts ; aucune catégorisation en termes de pays développés ou en développement, mais en termes d'échelle économique comme première économie mondiale (exemple 52).

(52) *Le texte énumère les multiples voies de coopération entre les deux premières économies mondiales[...]* (LM| 18.04.2021)

En 2021, la Chine est *associée* aux pays européens (exemple 53) comme aux États-Unis (exemple 54), ce qui construit une image de la Chine plus coopérative sur la politique climatique. En 2021 comme en 2009, la Chine est *associée* à la qualité d'être « le premier pollueur » (exemple 55), ce qui attribue à la Chine l'illégitimité et la responsabilité sur la question du changement climatique.

(53) *[...]le président Xi Jinping participerait, le lendemain, par liaison vidéo, à « un sommet des dirigeants Chine-France-Allemagne sur le climat, à l'invitation du président français, Emmanuel Macron ».* (LM| 16.04.2021)

(54) *Les États-Unis et la Chine « s'engagent à coopérer » sur la crise climatique* (LM| 18.04.2021)

(55) *[...] la Chine est devenue le premier pollueur au regard de l'évolution annuelle des émissions de CO<sub>2</sub>.* (LM| 01.11.2021)

En 2021, la Chine est affectée surtout à des rôles actifs et positifs liés au développement durable, par exemple, « développe cependant d'autres sources d'énergie» que les combustibles fossiles (exemple 56), « a approuvé » la constructions des réacteurs nucléaires (exemple 57), « aura une capacité nucléaire » importante

(exemple 58), « parvient à la neutralité carbone avant 2060 » (exemple 59), ou dans les actions du traitement du réchauffement climatique, par exemple « s'engagent à coopérer » avec les États-Unis sur la crise climatique (exemple 54), « participerait... à un sommet des dirigeants Chine-France-Allemagne sur le climat » (exemple 53), ou dans une action diplomatique là-dessus (exemple 60). Cette affectation linguistique du rôle actif à la Chine construit une image environnementale de la Chine très active et coopérative.

(56) *La Chine développe cependant d'autres sources d'énergie.* (LM|16.04.2021)

(57) *[...]le gouvernement chinois a approuvé, mercredi, la construction de cinq réacteurs nucléaires... soit 10 % environ de la capacité nucléaire totale du pays.* (LM|16.04.2021)

(58) *L'Association chinoise de l'énergie nucléaire, une commission d'experts, prévoit que la Chine aura une capacité nucléaire totale de 200 GW d'ici à 2035.* (LM|16.04.2021)

(59) *En septembre 2020, Xi Jinping avait créé la surprise en s'engageant à ce que la Chine parvienne à la neutralité carbone avant 2060.* (LM|16.04.2021)

(60) *Face aux États-Unis, la Chine met en avant sa relation avec la France et l'Allemagne sur l'enjeu climatique* (LM|16.04.2021)

On constate aussi l'affectation du rôle passif aux acteurs sociaux chinois. La Chine se voit attribuer un rôle bénéficiaire à une tactique diplomatique (exemple 61). Elle est aussi affectée à un rôle *détrimentaire* par rapport à une pression américaine, mais cette fois-ci, ce rôle est nié dans le texte par l'utilisation de la négation « ne...pas ». Ainsi est construite une image de la Chine plus flexible et plus puissante.

(61) *[...]rendre public cet entretien avec Emmanuel Macron et Angela Merkel[...] Et cela permet à Pékin, en interne, de montrer qu'il n'est pas soumis à une pression américaine.* (LM|16.04.2021)

### 3.3. Récapitulation et interprétation

À travers l'analyse des structures linguistiques des textes, nous comprenons comment la Chine, l'une des principales parties qui n'a pas promis un engagement satisfaisant lors de la Conférence de Copenhague selon les négociateurs européens en 2009, était représentée d'une manière assez négative. Mais en 2021, la Chine, qui, avec sa capacité fortement accrue, donne un soutien fort à la résolution du réchauffement climatique, est représentée d'une façon davantage positive.

Cependant, il est à noter que dans le corpus de 2009, la Chine est étroitement associée aux États-Unis. Cette association linguistique rompt la distinction entre les pays développés (pays de l'annexe I) et les pays en développement (pays de l'annexe II) établie par le protocole de Kyoto, méconnaissant ainsi le principe de « responsabilités communes mais différenciées » entre les deux groupes qui sert pourtant de base légitime de négociation pour les pays en développement en 2009, dont la Chine. De même, dans le corpus de 2021, on évite d'évoquer le statut de la Chine comme un pays en développement, mais on met l'accent sur sa qualité d'être « le premier pollueur du monde ».

Les similarités et les différences entre la représentation de la Chine en 2009 et celle en 2021 dans *Le Monde* dévoilent une stratégie de création des coalitions basées sur un soutien aux réductions de CO2 qui satisfait l'attente des négociateurs européens. Ainsi, l'enjeu des négociations sur le changement climatique est réduit à une simple question qui se résume à savoir si : on résout ou pas le problème du changement climatique en suivant la manière désirée de certains pays, alors que les controverses Nord-Sud sur les responsabilités différenciées restent évitées. En fait, les négociations internationales dans la recherche d'un traité commun pour lutter contre le réchauffement climatique ont toujours été marquées par des désaccords. Malgré l'idée répandue et largement acceptée que l'humanité a besoin d'une action mondiale collective pour se sauver des conséquences catastrophiques, différentes réalités régionales et facteurs historiques entraînent des points de vue divergents. Dans l'analyse qui précède, nous montrons que dans les textes du journal *Le Monde*, en 2009 comme en 2021, la représentation de la Chine s'inscrit dans un horizon de politique climatique consensuelle. La Chine, en tant que partie en désaccord avec les Européens dans le processus de négociation en 2009, est représentée plutôt comme un ennemi à éliminer qu'un adversaire légitime reconnu. Mais en 2021, quand la Chine s'engage davantage sur le réchauffement climatique, cette dernière est représentée plus positivement.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté un cadre méthodologique pour étudier l'image nationale. Nous avons montré comment l'utilisation de la langue seule, indépendamment des faits et arguments donnés, influence le lecteur et construit l'image nationale d'un pays. Une analyse linguistique fiable sert d'une base fiable pour l'interprétation du corpus, et donc pour l'étude sur la perception des Français à l'égard la Chine à travers la presse quotidienne française, leur idéologie qui s'abrite dans la langue utilisée, et l'influence de la presse quotidienne française sur les relations internationales.

## Financement

L'auteur a révélé avoir reçu le soutien financier suivant pour la recherche, la paternité et/ou la publication de cet article : la rédaction de cet article a été soutenue par le « Projet de sciences humaines et sociales de la province du Hunan, Chine<sup>12</sup> » (ID No. : 18YBQ025).

## Bibliographie

- Caffarel, A. 2006. *A systemic functional grammar of French: From grammar to discourse*. A&C Black.
- Fairclough, N. 1993. *Discourse and social change*. Cambridge: Polity Press.
- Frederick, H. H. 1993. *Global communication & international relations*. Belmont, CA: Wadsworth.
- Galtung, J., Ruge, M. H. 1965. The structure of foreign news: The presentation of the Congo, Cuba and Cyprus crises in four Norwegian newspapers. *Journal of Peace Research*, 2(1), p.64-91.
- Halliday, M. A. 1994. *An introduction to functional grammar*. London: Edward Arnold.
- Halliday, M. A., Matthiessen, C. 2004. *An Introduction to Functional Grammar*. London: Routledge.
- Jervis, R. 1970. *The Logic of Images in International Relations*. Princeton: Princeton University Press.
- Kunczik, M. 1997. *Images of nations and international public relations*. Mahweh, N.J. : Lawrence Erlbaum.
- Martinet, A. 1998. *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.
- Porhiel, S. 2005. Les marqueurs de thématization : des thèmes phrastiques et textuels. *Travaux de linguistique*, vol. no 51, no. 2, p. 55-84.
- Van Dijk, T.A. 1993. *“Elite discourse and racism”*. Newbury Park (CA): Sage.
- Van Dijk, T. A. 1996. *Discourse, racism and ideology*. Tenerife, Spain: RCEI Ediciones.
- Van Leeuwen, T. 1996. The representation of social actors. In: *Texts and practices: Readings in critical discourse analysis*. London: Routledge, p.32-70.
- Wendt, A. 1999. *Social theory of international politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

## Notes

1. Guangfeng Chen est l'auteur principal de cet article et responsable de la conception, de la collecte, l'analyse et l'interprétation de données, de la rédaction, ainsi que de la révision de l'article. Huaming Shen est coauteur de cet article et a contribué à la collecte, l'analyse, l'interprétation de données et à la rédaction.
2. Version originale: “can often be of greater use than a significant increment of military or economic power”.
3. Version originale : “do not just reflect or represent social entities and relations, they construct and constitute them.”
4. Version originale : “at most a shared perspective on doing linguistic, semiotic or discourse analysis.”
5. Version originale : “Representations include or exclude social actors to suit their interests and purposes in relation to the readers for whom they are intended.”

6. Version originale : “in a critical comparison of different representations of the same social practice.”
7. Version originale : “the Theme of a clause ends with the first constituent that is either participant, circumstance or process.”
8. Version originale : “serves as the point of departure of the message [and] locates and orients the clause within its context.”
9. Version originale : “nameless characters fulfill only passing, functional roles, and do not become points of identification for the readers or listener.”
10. Version originale : “association refers to groups formed by social actors and/or groups of social actors which are never labeled in the text (although the actors or groups who make up the association may of course themselves be named and/or categorized).”
11. Version originale : “which options are chosen in which institutional and social contexts, and why these choices should have been taken up, what interests are served by them, and what purposes achieved.”
12. Version originale : “湖南省哲学社会科学基金项目” (编号 : 18YBQ025).